

- **PREND ACTE DU FAIT que l'intéressé accepte d'occuper ces fonctions**
- **DIT que le nouveau tableau des adjoints est :**

Youcef BOUREZG - 1^{er} Adjoint
Claire LEBAHAR - 2^{ème} Adjointe
3^{ème} Adjoint
Hélène SORREL-DUNAND - 4^{ème} Adjointe
Jean-Jacques DUPERRAY - 5^{ème} Adjoint
Gisèle COIN - 6^{ème} Adjointe
Alain GOJON - 7^{ème} Adjoint
Guillemette DEBORDE - 8^{ème} Adjointe

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 22 novembre 2018
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 26/11/2018
- Publication ou affichage le 26/11/2018
Valérie GLATARD, Maire.

